

Absents :

- Mélanie HAMMERLING pouvoir à Yannick HOUSSEAUX
- Marie VOULHOUX
- Teddy BENDRISS
- Christian BESSE

La séance a été ouverte à 19H40

1. COMPTES ADMINISTRATIFS

Monsieur HOUSSEAUX 3^{ème} adjoint a présenté les comptes administratifs du budget principal de la commune et du budget annexe de l'eau.

- Budget principal :

Fonctionnement : Recettes 287 602,22€

Dépenses : 297 685,07€

Investissement : Recettes : 104 987,30€

Dépenses : 56 401,26€

- Budget annexe eau et assainissement

Fonctionnement : Recettes : 38 391,75€

Dépenses: 45 966,63€

Investissement: Recettes : 90 951,62€

Dépenses : 182 927,85€

Le conseil a adopté ces comptes à l'unanimité

2. Vote des taux d'imposition

M. le Maire a rappelé le contexte financier difficile suite à la baisse programmée des dotations, l'augmentation des charges et le programme d'investissement ambitieux de la commune.

Sur proposition du Maire, le conseil, par 8 voix pour, une abstention et trois voix contre, a voté une augmentation de 5% des taux d'imposition de la commune.

Les nouveaux taux sont les suivants :

- taxe d'habitation : 12,55% au lieu de 11,96
- taxe foncière (bâti) : 7,48% au lieu de 7,13
- taxe foncière (non bâti) : 30,57% au lieu de 29,13

Sur demande de M.MOSZKOWSKI une projection financière 2015/2020 sera établie pour les dépenses et les recettes en fonction des baisses de dotations prévisibles et des charges d'investissement à venir.

3. Budgets primitifs.

Le budget annexe de l'eau et de l'assainissement a été adopté à l'unanimité.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 56 917,13€ en fonctionnement et à 102 415,63€ en investissement.

Le budget principal de la commune a été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 536 452,08€ en fonctionnement et à 784 876,77€ en investissement.

4. Indemnité du Maire

Sur proposition de M. Le Maire le conseil par 10 voix pour et deux voix contre a adopté la baisse de 20% de l'indemnité de fonction du Maire.

5. Questions diverses

- M. BALASTRIER a donné lecture des premiers devis reçus sur la réfection des chemins ruraux

- M. Le Maire a donné lecture du procès verbal de récolement établi par la DREAL le 12 mars 2015 et indiquant que les travaux de remise en état du site de la carrière ont été réalisés conformément aux dispositions e l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2009.

- La procédure d'acquisition de parcelles sans maître a pris fin en Mars 2015, et la commune est propriétaire de 3 parcelles cadastrées D 61, F 25 et F 367.

Deux acquéreurs ont déclaré par écrit leur intérêt pour la parcelle F367 d'une superficie de 79 m², et le conseil à l'unanimité a décidé de céder cette parcelle à MME NICKY DENT pour un montant de 250€.

-M Jean Jacques FRANCOIS a rendu compte du dernier conseil d'école.MME REVERT a demandé qu'à l'issue de l'année scolaire un point financier complet soit fait sur les activités périscolaires.

- M. Le Maire a indiqué que suite à une détérioration de la qualité des repas livrés à la cantine, un suivi régulier a été établi avec le CROQ'AIN.

MME GARCIA a présenté le devis de fourniture des repas de la cantine par une société de LA MOTTE SERVOLEX. M Le maire prendra contact avec cette société.

La séance a été levée à 22h20.

Le Maire

Alain SAUREL